



**HAL**  
open science

# L'outil foncier au service de la relocalisation alimentaire. Un itinéraire nourri par la comparaison et ouvert à la déroute

Adrien Baysse-Lainé

## ► To cite this version:

Adrien Baysse-Lainé. L'outil foncier au service de la relocalisation alimentaire. Un itinéraire nourri par la comparaison et ouvert à la déroute. Marie Houdart et Sylvie Lardon. Itinéraires méthodologiques. Méthodes, outils, applications – Parcours de jeunes chercheurs, 5, Presses universitaires Blaise Pascal, pp.219-244, 2022, Territoires, 978-2-84516-643-1. hal-03593917

**HAL Id: hal-03593917**

**<https://hal.science/hal-03593917>**

Submitted on 10 Mar 2022

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## Chapitre 12

### L'outil foncier au service de la relocalisation alimentaire. Un itinéraire nourri par la comparaison et ouvert à la déroute<sup>1</sup>

#### Farmland allocations as a tool to foster food relocalization. A diversion-friendly path built on cross analysis

Résumé : Ce chapitre revient sur la construction *in itinero* de la méthodologie d'une thèse de géographie et aménagement, ainsi que sur sa rationalisation *a posteriori*. Le propos est organisé en quatre principales sections. Il débute avec le récit de la trajectoire personnelle ayant conduit au doctorat et au choix d'une codirection de la thèse entre l'université Lumière Lyon 2 et l'INRA. Je présente ensuite la démarche qui a structuré mon travail, fondé sur la comparaison, en détaillant l'élaboration des axes comparatifs puis l'échantillonnage et la délimitation des zones d'étude. La troisième section présente le cadre méthodologique de la thèse ainsi que les méthodes concrètes employées, et revient notamment sur le rôle de la présentation de soi dans l'enquête. La dernière section explore les dessous de ce cadre méthodologique, en donnant à voir toutes les asymétries, bricolages et accommodages qui ont émaillé les trois ans du doctorat. L'itinéraire méthodologique apparaît alors comme une alternance de périodes relativement longues de stabilité et de rapides tournants de refonte du cadre méthodologique. C'est donc progressivement que se sont harmonisés la question de recherche, le cadre méthodologique et les pratiques de terrain.

Abstract: This chapter addresses the progressive consolidation of the methodology of a geography and planning dissertation, as well as its retrospective rationalisation. The text is organised in four main sections. It begins accounting the personal trajectory that led me to start a PhD and explains why the dissertation was cosupervised at the University Lumière Lyon 2 and at INRA (French national research institute on agriculture). Then, I present the comparative approach on which my work built on, before detailing how I elaborated the comparative axes and sampled and delimited the study areas. The third section describes the methodological framework of the dissertation as well as the concrete methods I used. It also comments on the decisive role of self-presentation during survey. The last section explores the hidden face of this methodological framework, showing all the asymmetries, tinkering and mendings which occurred over the three years of the PhD. My methodological path eventually appears as an series of relatively long periods of stability and rapid changes of the methodological framework. The research question, the methodological framework and the field practices were therefore only gradually brought into line with each other.

## 1. Un questionnement personnel à la base d'une thèse en codirection Université/INRA

### 1.1. Le rôle déterminant de la formation par la recherche de l'ENS et de ses moyens financiers

Étudiant en licence de géographie, je n'osais m'imaginer chercheur. Ce n'est qu'au fil des temps dédiés aux travaux de recherche, tout au long (2010-2015) de ma scolarité à l'École normale supérieure de Paris (ENS), que j'ai acquis la détermination de m'engager dans la préparation d'une thèse de doctorat. J'y ai été conduit par la volonté de répondre à une question qui m'importait véritablement, ce qui a soutenu ma motivation durant les années qui ont suivi (2015-2018).

Lors d'un stage dans une association d'accompagnement aux installations agricoles dites alternatives (en 2013), j'avais en effet identifié un creux dans la littérature, à l'intersection des études foncières et de la géographie agricole et alimentaire. Un mémoire de master 2 (Baysse-Lainé, 2014) m'a d'abord permis de produire les bases d'une cartographie multiscalaire (de la parcelle au système urbain

---

<sup>1</sup> Ce texte reprend de larges pans du deuxième chapitre de ma thèse (Baysse-Lainé, 2018).

Baysse-Lainé A., 2022, « L'outil foncier au service de la relocalisation alimentaire. Un itinéraire nourri par la comparaison et ouvert à la déroute », p. 219-244 in S. Lardon et M. Houdart (dirs.), *Itinéraires méthodologiques, Méthodes, outils, applications. Parcours de jeunes chercheurs*, Clermont-Ferrand : Presses Universitaires Blaise Pascal, coll. « Territoires ».

régional) de l'empreinte spatiale dans les campagnes des circuits de proximité approvisionnant les mangeurs urbains.

Ce premier travail m'a conduit à me demander si les agriculteurs adhérant au projet de relocalisation alimentaire avaient accès à la terre de la même manière que les autres agriculteurs. J'avais notamment identifié en parallèle de mon terrain de mémoire des allocations publiques de foncier soutenant le modèle relocalisé : l'intervention d'acteurs non agricoles était-elle à même de transformer, même à la marge, des équilibres fonciers ou des représentations sociales ?

Pour me donner les moyens de confirmer ou d'infirmer cette première hypothèse large et floue, j'ai mis à profit mon avant-dernier semestre de scolarité à l'ENS pour élaborer un projet de recherche doctorale. Il m'a permis d'obtenir un des nombreux contrats doctoraux fléchés par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche en direction des élèves de cette école. Je souhaitais pouvoir conduire mes recherches au sein d'une structure spécialisée dans les thématiques qu'aborderaient mes recherches. Sur les conseils de mes enseignantes, j'ai ciblé le Laboratoire d'études rurales de l'Université Lumière Lyon 2, au sein duquel Claire Delfosse, professeure de géographie, a accepté de diriger mes recherches. Je collaborais déjà à l'époque avec Coline Perrin, chargée de recherches en géographie à l'INRA-SAD<sup>2</sup> (UMR Innovation), qui est devenue à cette occasion ma co-directrice.

## 12. Une précieuse codirection entre Lyon et Montpellier

J'ai ainsi débuté un doctorat en géographie-aménagement-urbanisme à l'École doctorale 483 Sciences Sociales Lyon Saint-Etienne, au conseil de laquelle j'ai ensuite eu l'occasion de siéger comme représentant doctorant. D'emblée, je souhaitais que cette thèse ait des apports empiriques et théoriques. L'intégration à mes deux laboratoires de rattachement, largement orientés vers la recherche-action et la coopération avec les acteurs du développement territorial, m'a permis de prendre conscience progressivement de l'intérêt de formaliser des apports opérationnels. J'ai aussi été amené à élargir les apports théoriques à de nouveaux champs grâce à mon intégration dans des programmes scientifiques.

En effet, chacune de mes co-directrices m'a ouvert à des horizons différents, en termes de thématiques de recherche, de cadres théoriques, d'environnement de travail et de type d'encadrement. La codirection a ainsi été dans mon cas particulièrement précieuse. Claire Delfosse m'a ancré dans les études rurales et dans la géographie de l'alimentation, Coline Perrin dans les études foncières et la géographie sociale. Doctorant du SAD, j'ai positionné mon travail à la croisée de deux priorités du schéma directeur, portant sur la coexistence des modèles agricoles et alimentaires et sur les systèmes alimentaires urbains. J'ai aussi bénéficié du support de deux programmes de recherche, tant sur le plan financier qu'en termes de réflexions partagées : le PSDR<sup>3</sup> FRUGAL<sup>4</sup> à Lyon et l'ANR JASMINN<sup>5</sup> à Montpellier.

C'est dans ce contexte que j'ai progressivement recadré mon projet de recherche. J'en suis arrivé à définir que ma thèse étudierait, en France, les effets sur les terres agricoles des discours et actions découlant du projet de relocalisation alimentaire. Appréhender ce dernier par l'amont des chaînes alimentaires, dans les espaces de production périurbains et ruraux, m'apparaissait comme relativement original. Il s'agirait alors d'analyser par le foncier les modalités de coexistence du modèle de la relocalisation avec les autres modèles agricoles et alimentaires, et donc d'appréhender les conditions d'un juste partage de la ressource foncière entre eux.

Pour ce faire, ma thèse a entrepris une étude fine et territorialisée de mobilisations de terre pour les circuits alimentaires relocalisés. Cette enquête a constitué un support pour l'exploration des pratiques foncières des propriétaires (notamment les acteurs publics locaux et le mouvement Terre de Liens) et

---

<sup>2</sup> INRAE-Terra depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020.

<sup>3</sup> Pour et Sur le Développement Régional : programmes de recherche-action co-financés par les collectivités territoriales et des instituts nationaux de recherche, au premier titre desquels figure l'INRA.

<sup>4</sup> FoRmes Urbaines et Gouvernance Alimentaire, dont j'ai été membre du volet de recherche 3, pour le terrain lyonnais. [projetfrugal.fr](http://projetfrugal.fr)

<sup>5</sup> Protection du foncier agricole périurbain en Méditerranée : enjeux de justice et innovations foncières ; <https://www1.montpellier.inra.fr/wp-inra/jasminn/projet/>

Baysse-Lainé A., 2022, « L'outil foncier au service de la relocalisation alimentaire. Un itinéraire nourri par la comparaison et ouvert à la déroute », p. 219-244 in S. Lardon et M. Houdart (dirs.), *Itinéraires méthodologiques, Méthodes, outils, applications. Parcours de jeunes chercheurs*, Clermont-Ferrand : Presses Universitaires Blaise Pascal, coll. « Territoires ».

des exploitants (en termes d'organisation des parcelles). Elle s'est ainsi ouverte sur une interrogation des micro- et méso-logiques socio-politiques conduisant vers une gestion plus ouverte du foncier. Dans cette lignée a émergé un questionnement sur le type de ressource qu'est le foncier à l'ère de la relocalisation alimentaire idéalisée.

J'en suis donc arrivé à poser la question de recherche suivante : en quoi les demandes de relocalisation alimentaire contribuent-elles à transformer la gestion de l'accès au foncier agricole ? J'ai formalisé quatre hypothèses à sa suite, trois thématiques et une territoriale. 1) Les demandes de relocalisation alimentaire conduisent à la distinction d'espaces agricoles dédiés à l'approvisionnement de proximité, notamment en périphérie des villes. 2) Ces espaces sont gérés différemment du reste du foncier agricole et selon des modalités plurielles, ce qui en fait des territoires en marge d'un modèle dominant. 3) Ainsi, le projet global de relocalisation est un vecteur de réajustements locaux du partage *de* et des voies d'accès à la ressource foncière agricole. 4) Les contextes locaux modèlent puissamment les reconfigurations postulées dans les trois premières hypothèses.

## 2. Une démarche inductive multi-située reposant sur une variété d'axes comparatifs et visant la montée en généralité

En France, la relocalisation alimentaire a revêtu dans la dernière décennie les atours d'un nouvel impératif social. Elle est considérée par des acteurs politiques et des groupes sociaux comme une ligne d'orientation pour transformer les secteurs alimentaire et agricole. Ce faisant, la manière dont sont utilisées les terres agricoles évolue. Le partage du foncier au sein de la profession agricole est également en jeu. L'ambition de ma thèse était de caractériser l'impact de ce nouvel idéal social sur la gestion du foncier agricole à usage agricole. Pour cela, j'ai choisi une méthode hypothético-inductive fondée sur l'interprétation comparée de nombreuses allocations de foncier en faveur de l'agriculture nourricière de proximité. J'ai ciblé trois zones d'étude très distinctes, au sein desquelles j'ai mené des enquêtes qualitatives. À partir des données collectées, mon but était de rendre d'abord compte de la variété des situations, configurations et dispositifs rencontrés, pour ensuite faire ressortir des éléments récurrents, des homologues et des idéaux-types. Il s'agissait de tenter des généralisations à partir d'invariants tout en expliquant les causes des singularités rencontrées.

### 2.1. Une analyse croisée à partir de trois zones contrastées

#### 2.1.1. Le choix de cas contrastés

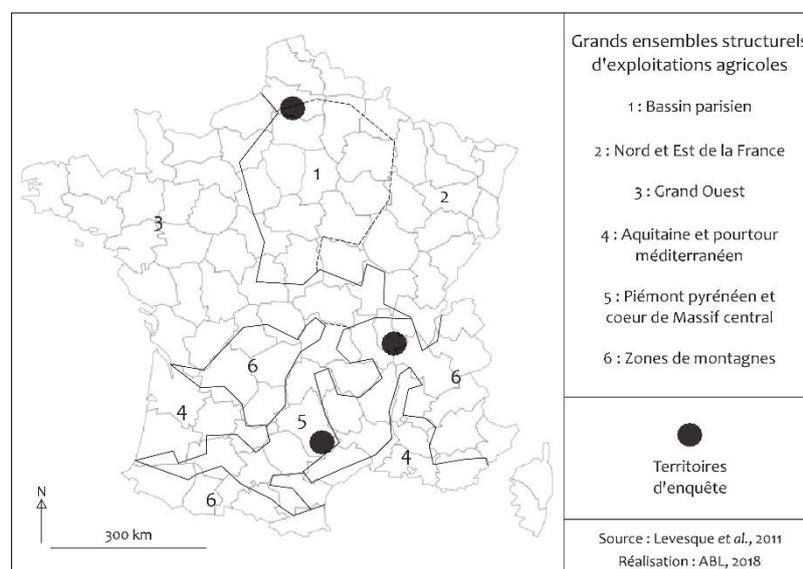
Le propos de ma thèse est d'inspiration comparative : il s'agit d'une analyse croisée d'observations réalisées lors de trois terrains. L'enquête répond à un questionnement unique, formulé à partir du contexte social et scientifique national français. Elle est multi-située car réalisée dans trois zones selon un même protocole. En effet, le type de zone le plus adapté pour traiter la question de recherche est le couple ville-campagnes, d'échelle infra-départementale. Il combine deux espaces complémentaires se recouvrant partiellement : un bassin de consommation potentiellement émetteur de demandes locavores et une zone de production apte à y répondre. Il m'est donc apparu nécessaire d'enquêter des configurations et des groupes situés locaux, tout en prenant en compte leurs liens à des réseaux plus larges et les contraintes ou ressources que constituent les décisions prises à d'autres échelles.

Étant donné l'impossibilité matérielle de construire des données pertinentes couvrant toute la France, j'ai suivi la méthode des cas contrastés. Le recours à une monographie a en effet été écarté au vu de la grande diversité des contextes fonciers régionaux français. Déjà expérimentée lors de mes mémoires de masters et de césure lors de trois terrains successifs, la démarche monographique implique une trop forte dépendance des analyses au contexte local. Avec la méthode des cas contrastés, il s'agit de cibler des zones particulièrement dissemblables du point de vue de la question de recherche, sans pour autant viser une représentativité statistique. Elle illustre une comparaison « artisanale », typique pour un doctorat (Blanc, 2015). Dans le temps contraint des trois années, l'arbitrage en faveur d'un

assortiment de trois zones a concilié la faisabilité, qui aurait été difficile à tenir avec quatre zones, et l'ambition comparative, qui aurait été réduite avec la mise en regard de deux zones.

## 212. L'échantillonnage des zones d'étude à l'échelle nationale

Les trois zones d'étude ont été sélectionnées suivant un échantillonnage par grappes multicritères et pragmatique, pour en maximiser la diversité. Je me suis appuyé sur la partition spatiale de la France en six « grands ensembles structurels d'exploitations agricoles » (carte 1) de Levesque *et al.* (2011) pour présélectionner des régions au sein desquelles j'ai ensuite choisi les zones d'étude. Au sein de l'ensemble Bassin parisien – Nord et Est de la France, j'ai choisi l'Amiénois, où j'avais déjà mené une partie de mon stage de césure. Au sein de l'ensemble Grand Ouest – Piémont pyrénéen et cœur de Massif Central, le sud-est de l'Aveyron (autour des villes de Millau et de Saint-Affrique) est l'extension de ma zone d'étude de master 2, le Millavois. L'intérêt pratique de travailler dans des zones connues, où l'accès au terrain est facilité, ne suffit pas à expliquer ces choix. Tant dans le sud-est de l'Aveyron que dans l'Amiénois, des intercommunalités mènent des actions ou des politiques foncières, le mouvement Terre de Liens est implanté et des agriculteurs en place allouent du foncier aux circuits alimentaires de proximité.



Carte 1 : Localisation des trois zones d'étude au sein des grands ensembles structurels d'exploitations agricoles.

Les deux derniers types régionaux diffèrent fortement l'un de l'autre et j'ai dû choisir de n'en aborder qu'un, en prenant conscience des limites apportées à une éventuelle montée en généralité<sup>6</sup> à l'échelle nationale. Les « zones de montagne » me sont apparues comme plus distinctes des types déjà pris en compte que l'Aquitaine et le pourtour méditerranéen, notamment par leur caractère favorable aux installations hors cadre familial (HCF) – qui se font par ailleurs bien plus souvent en circuits courts et/ou de proximité que les installations familiales. J'ai alors sélectionné la troisième zone d'étude à partir des autres types de contexte (agricole, alimentaire et urbain) au sein de cette zone. Le sud-est de l'Aveyron est spécialisé en élevage et dominé par une filière en circuits longs (Roquefort). L'Amiénois est spécialisé en grandes cultures et cultures industrielles, les industries agroalimentaires nationales et les filières d'export y sont très présentes. Afin de maximiser la diversité, j'ai cherché une zone d'agriculture plus diversifiée où les circuits de proximité seraient plus présents. Par ailleurs, Millau et Saint-Affrique sont des petites villes (25 000 et 8 000 habitants), situées dans des campagnes de faibles densités, à économie présentielle et touristique ; Amiens est une ville moyenne (162 000 habitants) entourée de campagnes agricoles et industrielles. Dans le même souci de diversité, j'ai ciblé une grande ville, entourée de campagnes sous plus forte influence urbaine. L'agglomération lyonnaise (1 640 000

<sup>6</sup> C'est à dessein que j'utilise le terme « montée en généralité » au lieu du plus courant « montée en généralité ». La généralité est en effet la capacité à simplifier la diversité du réel en un cas majoritaire ; elle a des fondements statistiques qui évincent les faits minoritaires. La généralité est l'ordre de fait général qui fait structure derrière les qualités accidentelles.

Baysse-Lainé A., 2022, « L'outil foncier au service de la relocalisation alimentaire. Un itinéraire nourri par la comparaison et ouvert à la déroute », p. 219-244 in S. Lardon et M. Houdart (dirs.), *Itinéraires méthodologiques, Méthodes, outils, applications. Parcours de jeunes chercheurs*, Clermont-Ferrand : Presses Universitaires Blaise Pascal, coll. « Territoires ».

habitants) et ses périphéries correspondent à ce triple profil agricole, alimentaire et urbain. Sa localisation à proximité immédiate d'un de mes laboratoires de rattachement et de la faculté où j'ai enseigné a également permis de mener un terrain fructueux, malgré la méconnaissance du territoire en début de thèse.

### 213. La délimitation des zones à l'échelle locale

La délimitation précise des zones d'enquête s'est faite progressivement. Pour éviter un trop fort déterminisme au contexte, j'ai tenté de m'abstraire d'un nominalisme qui aurait strictement plaqué les limites des zones d'étude sur des limites administratives (intercommunalité), opérationnelles (circonscription d'agent de développement) ou biophysiques (petite région agricole). Je n'ai pas non plus cherché à couvrir les bassins d'approvisionnement en alimentation de proximité de chacune des villes, tant cette tâche aurait été chronophage.

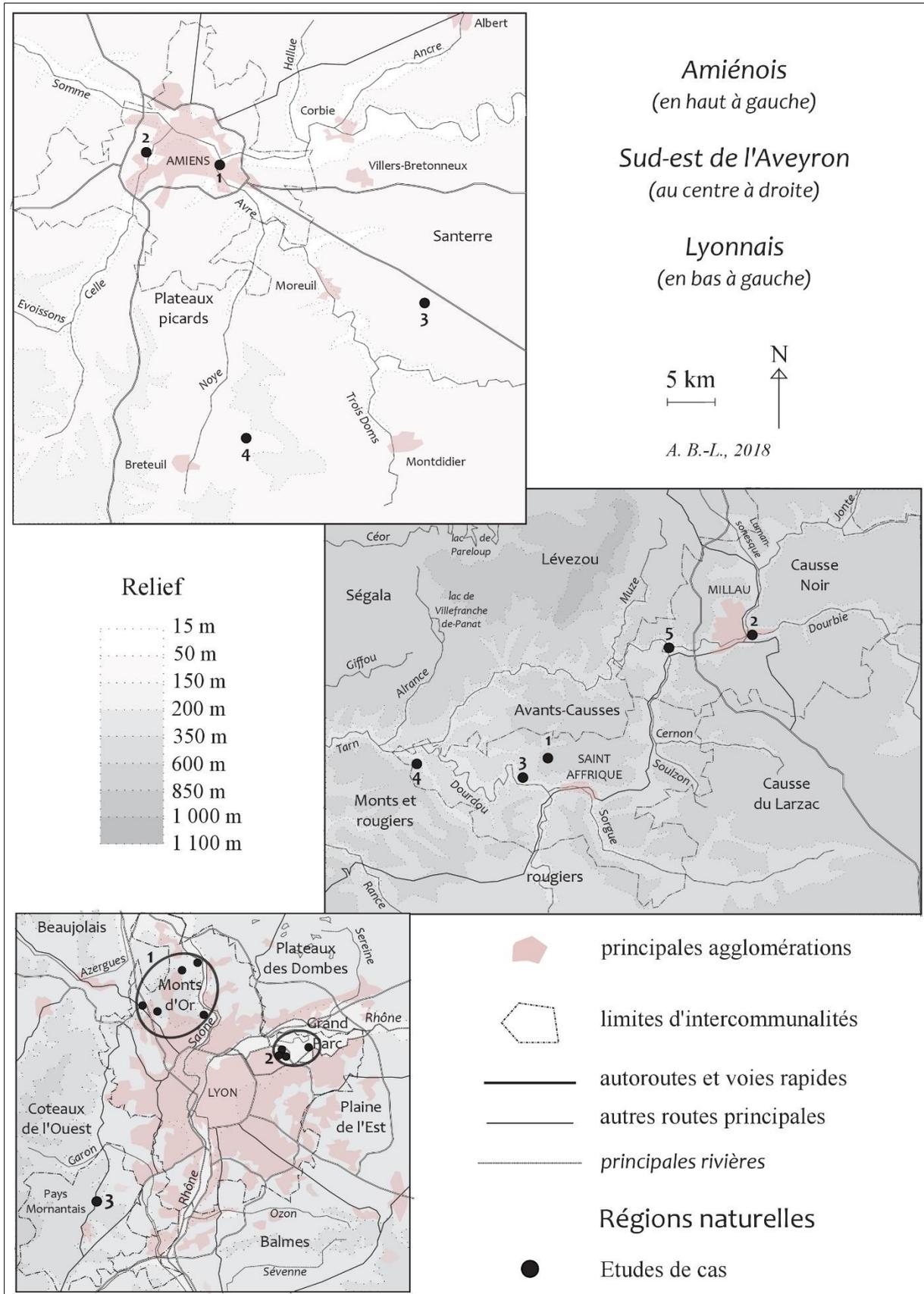
Les limites des zones d'enquête ont alors été fixées par l'interaction entre les trois volets de recherche (présentés ci-dessous). En partant des centres urbains des trois couples ville(s)-campagne(s) choisis, j'ai d'abord identifié des études de cas, définissant ainsi des composantes ponctuelles (les exploitations et leurs parcelles) et réticulaires (les protagonistes intervenus dans les projets) des zones d'enquête. J'ai alors rencontré des enquêtés dont les territoires d'action comprenaient ces lieux de condensation. Le recoupement de ces territoires a défini des composantes surfaciques de mes zones d'étude. En parallèle, j'ai conduit des enquêtes par questionnaire dans des zones tampons autour des lieux des études de cas. En définitive, les trois zones d'étude sont des espaces d'enquête d'intensités différenciées, rassemblant des lieux, reliés à d'autres lieux et personnes au sein d'espaces emboîtés, de la superposition desquels émergent un ou des espaces « plus grand commun dénominateur » à une majorité d'enquêtés.

### 214. Trois zones fort distinctes (carte 2)

L'Amiénois associe des plaines et des bas-plateaux dotés de sols de bonne qualité. La zone est dominée par les productions végétales, grandes cultures et cultures industrielles. Son agriculture entrepreneuriale installe relativement peu. Les terres y sont parmi les plus chères de France et le fermage y est très dominant. Les filières agro-alimentaires sont très organisées et implantées localement : face à elles, les circuits de proximité sont à la peine.

Le Lyonnais est une zone fortement marquée par la dynamique de métropolisation. Une agriculture très diversifiée entoure la deuxième agglomération de France : grandes cultures dans la plaine de l'est, élevage, arboriculture et maraîchage dans les coteaux de l'ouest. Les structures y sont de dimensions moyennes, mais intensives en emploi. Le contexte foncier est contraignant pour les agriculteurs, qui sont aussi majoritairement locataires. Les filières d'aval sont bien structurées dans les secteurs céréalier et fruitier. On y assiste à un renouveau de l'alimentation de proximité d'une ampleur exceptionnelle.

Le sud-est de l'Aveyron est une moyenne montagne alternant plateaux karstiques et vallées profondes. Des sols inégalement fertiles y sont majoritairement pâturés et peu artificialisés. La zone est un bassin ovin majeur de la France, toutefois en cours de diversification. Les structures sont en moyenne très grandes, avec des dynamiques collectives et une démographie agricole soutenues. La région est dominée par le fermage depuis peu et son marché foncier est peu ouvert. Les débouchés sont bien structurés, surtout pour les productions animales. Les circuits courts y sont en forte croissance.



Carte 2 : Territoires des trois zones d'étude. Réalisation : ABL, 2018. Source : Géoportail et enquêtes personnelles.

## 22. Un assemblage d'axes comparatifs, de la construction d'objets comparables pertinents à une écriture de compromis

D'inspiration comparative, ma démarche est hypothético-inductive. Il s'agit bien d'une « démarche comparative » – construisant des objets comparables qualitatifs – et pas d'une « méthode [comparative] » (Rostaing, 2012). Cette dernière renvoie en effet plutôt aux comparaisons terme à terme, qui s'appuient sur des grilles d'enquête et d'analyse préétablies et où priment les éléments quantifiables. Mise en œuvre dans le cadre de grands projets de recherche internationaux ou d'études de *benchmarking*, elle vise notamment à évaluer l'écart entre des observations et un profil modélisé (Perrin, 2015). Cette méthode est adaptée à l'étude de territoires non contrastés, choisis pour leur similitude sur de nombreux points (considérés comme des variables de contrôle), l'objectif étant alors d'expliquer les différences par des éléments de contexte différenciés d'un territoire à l'autre (considérés comme des variables explicatives). Elle restreint les possibilités d'exploration de la diversité et met moins l'accent sur les invariants. L'objet de la thèse étant encore en émergence dans le champ social, il recouvre des formes peu codifiées ou en cours de définition, qui sont plus facilement détectables hors d'un dispositif expérimental contrôlé.

La comparaison a ainsi imprégné toutes les étapes de mon processus de recherche, aussi bien dans la construction de l'objet que dans le travail d'enquête et dans les analyses qui s'en suivent (schéma 1). Les principaux apports recherchés sont la découverte d'éléments neufs par le décentrement du regard d'une zone d'étude à l'autre, la mise en question des prénotions par dépaysement avec la découverte d'une nouvelle zone d'étude (le Lyonnais) et l'adoption d'une perspective relationnelle dans la confrontation des trois terrains. Il s'agit de percevoir et de concevoir autrement l'objet d'étude, en définissant progressivement les catégories, concepts et théories mobilisées.

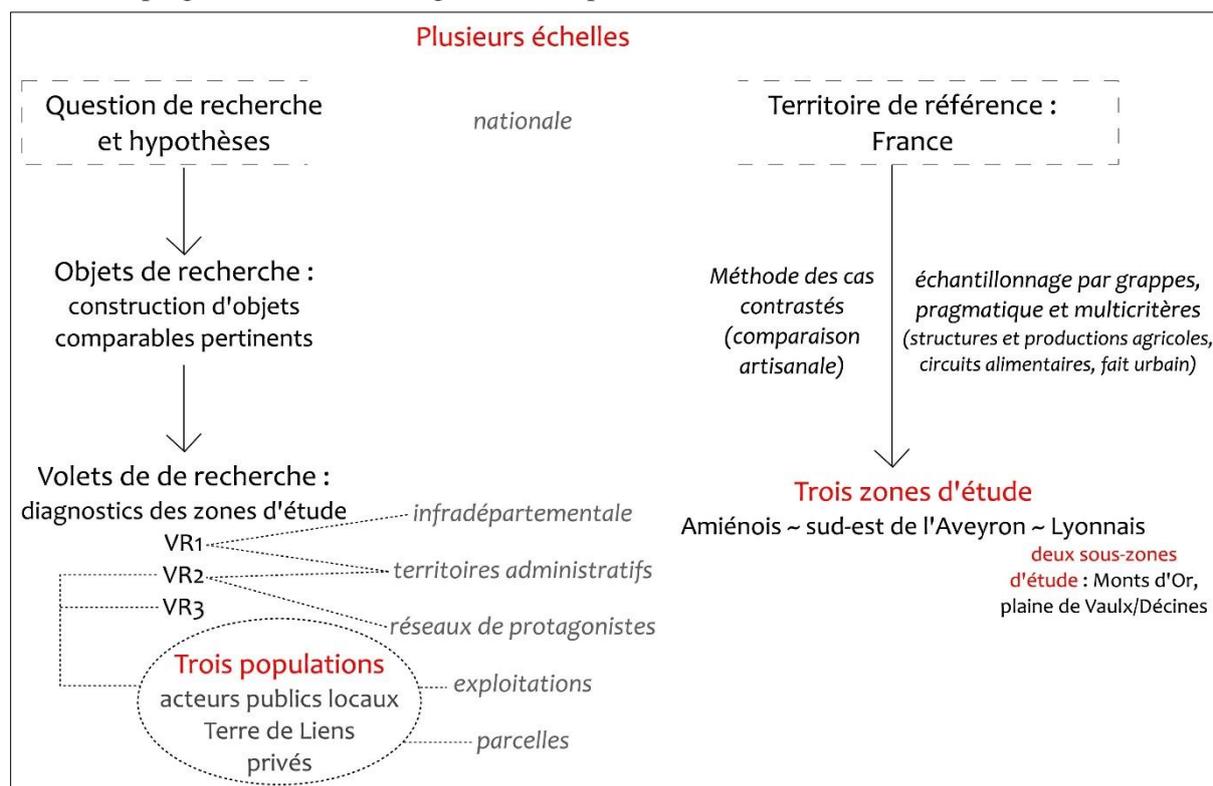


Schéma 1 : Place de la comparaison dans l'organisation générale de la méthodologie.

Note de lecture : VR1 = Mutations tendancielle de la gestion du foncier. VR 2 = Nouvelles pratiques de gestion visant la relocalisation alimentaire. VR 3 = Base foncière des circuits courts de proximité.

Un premier axe comparatif est celui des trois zones d'études : évident au premier abord du fait de ma formation en géographie, il n'est en fait pas celui qui structure la thèse. Sur un plan

Baysse-Lainé A., 2022, « L'outil foncier au service de la relocalisation alimentaire. Un itinéraire nourri par la comparaison et ouvert à la déroute », p. 219-244 in S. Lardon et M. Houdart (dirs.), *Itinéraires méthodologiques, Méthodes, outils, applications. Parcours de jeunes chercheurs*, Clermont-Ferrand : Presses Universitaires Blaise Pascal, coll. « Territoires ».

méthodologique, il permet néanmoins d'explorer la diversité des configurations spatiales de l'objet au sein du territoire de référence de la question de recherche (France). J'ai par exemple approfondi des points semblant anecdotiques, de peu d'intérêt ou au contraire évidents au premier abord lors d'un terrain lorsque j'ai rencontré des équivalents, légèrement différents, lors d'un autre terrain. C'est par effet d'écho entre terrains que le sens dont ils sont porteurs a été révélé, alors qu'ils pouvaient sembler n'être que du bruit blanc à l'échelle d'une seule zone d'étude. Le croisement des terrains incite à explorer chacun en miroir des deux autres. Il permet de mener une enquête moins biaisée et plus riche : les matériaux collectés rendent plus complètement compte de l'objet, en plein autant qu'en creux. J'ai ainsi pu questionner l'exceptionnalité postulée de certaines pratiques locales lorsque des discours semblables formulés à propos des mêmes objets se répétaient d'un terrain à l'autre. De plus, même si cet apport est bien plus puissant dans les cas d'une comparaison internationale, j'ai pu déceler des micro-écarts significatifs dans l'acception de notions proches de mon sujet d'un terrain à l'autre.

Trois autres axes comparatifs sont mobilisés dans la thèse, inspirés de la démarche de croisement de points de vue sur un même terrain (Rostaing, 2012) : comparaison entre populations enquêtées, comparaison entre époques, comparaison entre échelles (de la parcelle au territoire de projet). Cette démultiplication vise à éviter le « tropisme territorial » (Guéranger, 2012), c'est-à-dire le mode de raisonnement expliquant la variabilité spatiale d'un objet par l'irréductible spécificité du ou des territoires de la zone d'étude. Le territoire est alors conçu comme une variable explicative synthétisant divers aspects situés relevant des champs sociaux, économiques, culturels et/ou politiques. Le croisement de points de vue offre, au contraire, la possibilité de transformer les contextes des terrains en objet d'étude, sans endogénéiser leurs particularités.

Au-delà de son intérêt méthodologique et heuristique, la démarche comparative implique des traitements spécifiques des données et une « écriture de compromis » (Fleury, 2008), arbitrant entre la fidélité aux singularités et l'ambition théorique, articulant la structuration par terrain et la structuration par entrée analytique. La thèse penche en faveur de l'ambition théorique et de l'entrée analytique, tout particulièrement dans les parties III et IV. Son plan est pensé sur un mode thématique, en croisant des analyses s'appuyant sur les trois terrains pour déboucher sur des idéaux-types. Néanmoins, le travail de deux ans et demi ayant préparé la rédaction emprunte à la fidélité aux singularités et à la structuration par terrain. Ainsi que le soulignent Courtin *et al.* (2012), « le comparatiste procède souvent par plusieurs stades d'écriture – par exemple, la rédaction de monographies – qui rendent ensuite la comparaison possible ». Des formalisations intermédiaires ont d'abord été pensées à l'échelle des zones d'enquête. De retour de mission, j'ai rédigé une monographie pour l'Amiénois et une pour le sud-est de l'Aveyron, en mettant en récit les données collectées. En plus de permettre à mes directrices de comprendre l'avancement et le contenu du travail, cette écriture intermédiaire constitue une base descriptive pour les analyses. La deuxième partie de la thèse s'inscrit dans cette lignée, afin de familiariser le lecteur aux faits pratiques sur lesquels sont bâties les analyses. À partir des deux monographies et des retours de plus en plus complets du troisième terrain, j'ai mobilisé mes quatre axes comparatifs (zones d'études, populations, époques, échelles) pour préparer des communications et articles. La plupart croisent deux ou trois terrains : ils portent sur une question transversale ou se focalisent sur une des populations enquêtées. D'autres productions ont approfondi des points particuliers à un terrain, en forgeant des notions étendues aux autres terrains dans la thèse. Dans un troisième temps, le plan de la thèse a été conçu sur la base du croisement des trois terrains.

### 3. Une méthodologie structurée reposant sur de nombreux entretiens

Les enquêtes ont été pensées en trois volets de recherche, répliqués le plus possible à l'identique dans les trois zones d'étude.

#### 31. Un dispositif d'enquête découpé en trois volets de recherche (VR)

Dans la lignée de l'ambition comparative de la thèse, j'ai rassemblé un ample corpus de données selon un protocole ordonné en trois volets de recherche (VR). Chacun se compose d'une à trois tâches. Les populations enquêtées se recouvrent partiellement d'une tâche à l'autre, voire d'un VR à l'autre.

### 311. Un premier défrichage en amont des VR

En amont du cœur du travail d'enquête, j'ai formalisé des diagnostics des contextes agricole et alimentaire des zones d'étude, en insistant sur les dynamiques foncières et la place des circuits alimentaires de proximité. Ce travail visait à préparer la réponse à l'hypothèse 4 sur les effets de contexte. Je me suis appuyé sur l'exploitation de la presse locale, de la littérature grise, de statistiques agricoles et de littérature scientifique. J'ai d'abord passé en revue les archives papiers de cinq journaux agricoles départementaux, aux sièges des syndicats qui les publient. J'ai complété ces dépouillements par des recherches ciblées dans les archives numériques des mêmes titres, avant de m'abonner aux newsletters numériques des hebdomadaires et aux versions papiers des mensuels, pour maintenir à jour les connaissances acquises. Ces sources permettent de rendre compte des spécificités locales des milieux agricoles, des controverses (notamment foncières) qui les traversent, de leur structuration en groupements (dont les coopératives) et de l'évolution des débouchés alimentaires, au premier titre desquels apparaissent les innovations que représentent les circuits de proximité, en fort développement sur la période. Ces informations sont complétées par certains documents de synthèse des services déconcentrés de l'État, des conseils régionaux et départementaux, des Chambres d'agriculture, des Safer. Ils approfondissent les questions de démographie agricole, de pédologie et de circuits alimentaires de proximité. Les statistiques agricoles mobilisées sont principalement le Recensement général agricole de 2010 et l'Enquête structures de 2013. Ces données commencent à être datées, mais elles renseignent relativement bien sur le contexte de certains projets étudiés, dont le lancement remonte à la fin des années 2000. Des études produites par l'Insee ont également été utilisées. La quatrième source de ces états des lieux sont des mémoires, thèses et articles scientifiques portant sur des objets différents de ceux de la thèse mais dont le terrain a été réalisé en partie dans les zones d'enquête.

### 312. VR1 : Les mutations de la gestion du foncier agricole

Le premier volet de recherche (VR1) porte sur les transformations de la gestion du foncier agricole. Il vise principalement à préparer la réponse à l'hypothèse 2. Les transformations sont abordées de manière générale au sein des zones d'étude (de leur échelle à celle des parcelles) et plus particulièrement dans leur relation à la question alimentaire de l'échelle départementale à l'échelle continentale.

J'ai en effet d'abord rendu compte de la structuration actuelle et des fonctionnements courants de la gestion du foncier agricole dans chacune des trois zones (tâche 1.1). J'ai pour cela rencontré des conseillers fonciers de la Safer, des agents en charge du contrôle des structures dans les services déconcentrés de l'État, des responsables des questions foncières des trois principaux syndicats agricoles et des employés d'organismes de développement agricole en charge de l'accompagnement à l'installation et à la transmission agricoles. J'ai par ailleurs procédé à des analyses documentaires variées, en m'appuyant sur des documents d'aménagement (Plans locaux d'urbanisme, éventuellement intercommunaux, Schémas de cohérence territoriale), des projets de territoire (Agenda 21, Plans Climat Energie Territoriaux, Programmes Agro-Environnementaux et Climatiques, programme d'actions LEADER, programme d'action de PAEN<sup>7</sup>, charte de PNR), des documents administratifs (schémas départementaux puis régionaux des structures, autorisations d'exploiter, notifications Safer, conventions).

J'ai ensuite précisé et spatialisé les observations de cette première tâche en reconstituant la généalogie de la mise en place de « modes de gestion du foncier » distincts au sein des zones d'enquête (tâche 1.2). J'ai pour cela rencontré des personnes en charge et des usagers de ces modes de gestion : gérant de société civile ou d'association foncières, chargé de mission foncier en Chambre d'agriculture, élus ou employés de collectivités, agriculteurs. Ces entretiens ont été complétés par des analyses documentaires, notamment d'actes administratifs locaux.

---

<sup>7</sup> Périmètre de protection et de mise en valeur des espace agricoles et naturels périurbains.

Enfin, aux niveaux supérieurs à ceux des zones d'enquête, j'ai cherché à mettre en lumière les effets (tant contraignants que favorables) des référentiels législatifs et réglementaires fonciers français et européens, ainsi que de leurs déclinaisons régionales, sur l'appropriation et la concentration de l'usage du foncier en lien avec les circuits alimentaires (tâche 1.3). Pour ce faire, j'ai opéré une veille sur les questions juridiques ayant trait au foncier agricole. J'ai également approfondi l'étude de pratiques locales mentionnées lors d'entretiens en m'appuyant sur la littérature scientifique et sur les différentes versions du Code rural et de la pêche maritime disponibles sur Légifrance.

### 313. VR2 : Les nouvelles pratiques de gestion du foncier agricole visant la relocalisation alimentaire

Le deuxième volet de recherche s'intéresse aux pratiques nouvelles de gestion du foncier agricole qui soutiennent explicitement la relocalisation alimentaire. Il vise à répondre aux hypothèses 1, 2 et 3. Il rassemble d'abord des études de cas approfondies de mobilisations de foncier non privé et individuel (c'est-à-dire considéré comme public ou collectif) en faveur de l'agriculture nourricière de proximité<sup>8</sup> (tâche 2.1). Il vise ainsi à comprendre comment des projets fonciers conduits par des acteurs publics locaux ou des structures du mouvement Terre de Liens se construisent, opèrent et s'insèrent dans la gestion locale du foncier. Dans l'Amiénois et le sud-est de l'Aveyron, tous les projets répondant à ces critères ont été pris en compte. Dans le Lyonnais, une seule exploitation Terre de Liens a été identifiée, mais de très nombreux projets sont portés par des acteurs publics locaux. Répliquer la démarche d'exhaustivité des deux autres terrains aurait conduit à démultiplier les études de cas, sans assurance de faisabilité matérielle. Deux sous-zones d'étude ont alors été ciblées pour leurs politiques foncières de long terme (jusqu'alors absentes du corpus) et pour les profils des installations qui y sont réalisées (incluant notamment des activités d'élevage). Il s'agit des Monts d'Or et de la plaine alluviale du Rhône en amont de Lyon dans les limites de la Métropole. Dans chacun, l'exhaustivité des allocations de foncier (s'élevant à respectivement cinq et quatre) a pu être étudiée.

Pour mettre en œuvre cette tâche, j'ai reconstitué une chronique détaillée de chaque projet, en suivant la méthode de la chronique de dispositif (Paoli et Soulard, 2003). Cette dernière consiste à rassembler dans un tableau chronologique les acteurs et les enjeux d'un dispositif. Les acteurs internes et externes, entrants et sortants, sont considérés dans une perspective narrative au prisme de leur rôle dans le dispositif (sujet, adjuvant, opposant, destinataire), mais aussi d'un point de vue de sciences sociales comme des individus situés assumant des fonctions dans des institutions. La chronique rend compte des trajectoires du dispositif, de l'enchaînement de séquences et de la transformation d'états. Il s'agit aussi de comprendre ce que le dispositif fait faire aux acteurs, quels objets et valeurs y sont mobilisés, notamment durant les controverses. Pour ce faire, j'ai rencontré pour chaque étude de cas le ou les agriculteurs bénéficiaires, le ou les éventuels agriculteurs concurrents ou évincés, les membres de Terre de Liens (animateur régional, bénévole, chargée de gestion) ou les représentants d'acteurs publics locaux (élu, employés) impliqués, les représentants syndicaux agricoles ayant eu à s'exprimer sur l'allocation des terres et les conseillers Safer. J'ai recueilli auprès de chacun une version du projet. En la comparant aux interprétations et non-dits des entretiens antérieurement réalisés, j'ai cherché une convergence dans les niveaux de détail des récits et dans leurs contenus. Pour pallier les défauts de mémoire (volontaires ou non) des enquêtés, j'ai complété ces entretiens par des analyses (i) d'actes administratifs (procès-verbaux de conseils municipaux, communautaires et métropolitains, décision de justice, question parlementaire), (ii) de contrats de mise à disposition de foncier (baux ruraux, conventions diverses), (iii) de documents de communication (magazines institutionnels), (iv) d'archives privées confiées par les acteurs (échanges de courriers, dossier de candidature auprès de la Safer) et (v) d'archives de la presse locale. Le recul temporel parfois important depuis la réalisation des projets explique ces défauts de mémoire.

Par ailleurs, j'ai recontextualisé les projets dans les trajectoires foncières *ex ante* et *ex post* des institutions qui les ont portés, en identifiant le cas échéant des politiques ou des stratégies (tâche 2.2). Pour les trajectoires *ex ante*, j'ai mobilisé les entretiens réalisés avec les personnes ayant le plus d'ancienneté dans les institutions concernées et ai procédé à des dépouillements longitudinaux des archives mentionnées à la tâche 21. Pour les trajectoires *ex post*, je me suis appuyé sur la pratique répétée

---

<sup>8</sup> Sont considérées les mises à disposition de terres pour l'installation ou l'agrandissement d'exploitations (ou d'ateliers en leur sein) dont la production alimentaire est commercialisée localement.

Baysse-Lainé A., 2022, « L'outil foncier au service de la relocalisation alimentaire. Un itinéraire nourri par la comparaison et ouvert à la déroute », p. 219-244 in S. Lardon et M. Houdart (dirs.), *Itinéraires méthodologiques, Méthodes, outils, applications. Parcours de jeunes chercheurs*, Clermont-Ferrand : Presses Universitaires Blaise Pascal, coll. « Territoires ».

du terrain, notamment dans le sud-est de l'Aveyron (2014-2016) et le Lyonnais (2015-2018), ainsi que sur des veilles de l'actualité locale à distance.

Pour ces deux premiers volets de recherche, j'ai enquêté de manière formelle quatre-vingt-huit personnes, dont soixante-douze en présentiel (en enregistrant l'entretien au dictaphone) et seize par téléphone. J'ai réalisé la quasi-intégralité de ces entretiens seul : dans trois cas du terrain lyonnais, j'ai mutualisé les rendez-vous avec des stagiaires du programme Frugal. De plus, j'ai échangé avec environ vingt personnes pour des entretiens exploratoires courts, en amont de ceux évoqués dans le tableau. Les informations que j'en ai tirées m'ont permis de comprendre le contexte des zones d'étude, sans pour autant être systématiquement remobilisées dans la thèse.

### 314. VR3 : La base foncière des circuits alimentaires de proximité

Le troisième volet de recherche explore la base foncière des circuits alimentaires de proximité. Il vise à répondre aux hypothèses 1 et 2. Il s'agit de comprendre si le foncier qui est travaillé pour ces circuits se distingue de celui dont les productions sont destinées aux filières agro-alimentaires nationales et globales. Le foncier est ici considéré dans trois de ses principales dimensions : c'est une portion de milieu physique, un outil de travail et un bien juridique. Caractériser le foncier support des systèmes alimentaires de proximité suppose donc de spécifier le relief (ampleur et éventuel aménagement de la pente) et l'ensoleillement (orientation cardinale et proximité de bois ou bâtiments) des parcelles, ainsi que la qualité agronomique et la profondeur des sols ; la taille et la forme des parcelles, leur équipement (notamment en irrigation) et leur accessibilité, ainsi que l'éclatement du parcellaire et les trajets entre les îlots qui le composent ; les droits détenus dessus par les usagers, propriétaires et autres détenteurs de droits, ainsi que la manière dont ces droits ont été alloués. En définitive, je cherche à analyser la qualité physique, la praticité instrumentale ainsi que l'accessibilité socio-politique et la stabilité juridique de la base foncière des circuits alimentaires de proximité.

Cette unique tâche du VR3 propose une double mise en regard : d'un côté, les exploitations engagées (en tout ou partie) dans les circuits de proximité sont comparées aux autres exploitations de la zone d'étude, d'un autre côté, elles sont comparées au sous-groupe que constituent les exploitations des études de cas approfondies du VR2. Le VR3 joue alors le rôle d'un échantillon de contrôle venant contextualiser les trajectoires dites alternatives du VR2 dans un espace de pratiques plus conventionnelles. Il permet de questionner la spécificité du soutien foncier fourni par Terre de Liens et des acteurs publics locaux à l'agriculture nourricière de proximité.

Pour mettre en œuvre ce volet de recherche, j'ai ciblé les exploitations selon deux critères : la commercialisation d'au moins une partie de leur production dans des circuits de proximité et la localisation à proximité des études de cas du VR2 (pour préserver le caractère d'échantillon de contrôle). J'ai adapté la définition de la proximité aux contextes. Elle dépend en effet de la densité d'exploitations engagées dans des circuits de proximité, qui diffère largement selon les zones d'étude : elle est très faible à moyenne en Amiénois, faible à forte dans le sud-est de l'Aveyron et forte à très forte dans le Lyonnais.

Selon les disponibilités des enquêtés, je les ai interrogés préférentiellement *de visu* (aux heures creuses dans les lieux de commercialisation ou à la ferme) et dans le cas contraire par téléphone. L'enquête consistait en l'administration d'un questionnaire sous forme de conversation naturelle. En troisième recours, les informations ont été collectées par glanage sur internet, grâce à des articles monographiques de la presse agricole ou quotidienne locale et par les sites internet des exploitations elles-mêmes. Des dires d'expert (agriculteurs, collègues, notamment du programme Frugal) ont aussi été utilisés. Du fait de ces quatre modes de collecte, les données ne sont pas tout à fait homogènes : elles le restent néanmoins suffisamment pour être exploitables. Au total, cent-vingt-quatre exploitations ont été incluses : trente-quatre dans le Lyonnais, trente-quatre dans l'Amiénois et cinquante-six dans le sud-est de l'Aveyron.

### 32. Une enquête reposant principalement sur les entretiens semi-directifs

Les trois volets de recherche mobilisent des outils de collecte, de traitement et d'analyse des données relativement classiques en géographie humaine. D'après Guyot (2008), la méthodologie qualitative de la discipline peut être décomposée en six opérations : l'observation, la visite – éventuellement guidée –, la représentation, le questionnement, l'assistance à des réunions non ouvertes et la participation à des événements ouverts.

J'ai principalement eu recours au questionnement, surtout lors d'entretiens semi-directifs enregistrés avec l'accord des enquêtés. Je les ai menés sur le mode de la discussion, à partir de guides d'entretiens partageant une base commune mais intégrant de nombreuses questions spécifiques. Dans la très grande majorité des cas, ils ont été menés avec le support de la carte topographique IGN au 25 000<sup>ème</sup> couvrant le territoire évoqué pendant l'entretien. L'intérêt de cette irruption de la carte dans la discussion est double : elle permet certes de localiser précisément les parcelles mentionnées (que j'ai le cas échéant identifiées sur le cadastre) mais elle offre aussi la possibilité aux enquêtés d'amener l'entretien vers des points ne faisant pas partie du guide, par observation et commentaire de lieux de la carte. Effectués dans des moments de ralentissement du rythme de l'entretien, ces commentaires ont principalement porté sur le voisinage des parcelles ou exploitations qui étaient au cœur de l'entretien. Ce sont parfois des cartes affichées aux murs du lieu où se déroulait l'entretien qui ont joué ce rôle et, plus rarement, les paysages observables depuis les fenêtres de ces mêmes lieux.

Les entretiens semi-directifs sont un exercice intersubjectif dont le résultat dépend largement de la présentation de soi de l'enquêteur. Être considéré comme un homme, blanc, jeune, universitaire et hétérosexuel m'a certainement facilité la pratique du terrain. Ma démarche a par ailleurs suscité de l'intérêt de la part des enquêtés, un certain nombre m'ayant demandé de leur envoyer mes résultats et les non-réponses ou refus d'entretiens étant restés extrêmement limités. La présentation de soi ne relève pas que de caractères assignés et d'interactions intellectuelles, elle est aussi comportementale et narrative : ma tendance à prendre – inconsciemment – l'accent de mes interlocuteurs (particulièrement dans le Sud-Aveyron) et la possibilité que j'avais de souligner des éléments de proximité personnelle avec les régions des zones d'enquêtes m'a probablement permis de paraître moins étranger à certains enquêtés<sup>9</sup>. J'ai par ailleurs cherché à accéder à une parole libre par deux canaux. J'ai tenté dès que possible – après une première série d'entretiens dans des groupes sociaux situés – de glisser des allusions à ma connaissance des territoires, notamment en mettant des noms sur les personnes ou les lieux évoqués par les enquêtés sans les nommer. Le deuxième canal se rapproche de ce que Guyot (2008) appelle la « sagesse du caméléon » : « le terrain est [...] un ensemble d'arrangements amicaux ou idéologiques avec certains acteurs dans le but ultime d'engranger le maximum d'éclairages sur l'objet d'étude adopté. » J'ai en effet généralement adopté une posture d'écoute empathique en entretien, m'amenant dans certains cas à laisser entendre aux enquêtés que je partageais leur opinion pour les mettre en confiance.

La deuxième opération la plus couramment utilisée a été l'observation. Mon objet d'étude n'est pas une pratique récurrente ou une interaction particulièrement publicisée : il se prête de fait peu à l'observation. J'ai néanmoins réalisé au début de chaque terrain des pérégrinations motorisées à travers les zones d'étude, répétées lors des déplacements vers les lieux de rendez-vous. Elles m'ont familiarisé avec les paysages et les lieux, ce qui m'a permis de mieux comprendre certains éléments des entretiens, mais aussi de les pousser plus loin, dès lors que les enquêtés considéraient que je connaissais le contexte des faits et pratiques qu'ils commentaient. De tels parcours à travers les zones d'étude permettent également de renforcer l'attention à des éléments du paysage passant inaperçus à première vue et se prêtant à commentaire en entretien. Lors des arrêts, les pérégrinations se faisaient pédestres, offrant ainsi la possibilité de petites discussions informelles à l'occasion de rencontres impromptues, où j'ai pu glaner des informations – faits établis et rumeurs confondus. Certaines observations ont été accompagnées de prises de photographies.

Dans la même visée d'imprégnation du terrain, j'ai participé à quelques événements ouverts. Je suis allé par exemple à la première présentation d'un documentaire consacré à l'éviction d'un éleveur pour la construction du nouveau stade de l'Olympique lyonnais dans une des communes de mes deux sous-zones d'enquête lyonnaises, à laquelle participait cet éleveur. J'ai également participé à la fête des

---

<sup>9</sup> Je ne viens ni du monde rural ni d'une famille agricole, mes ancêtres étant majoritairement urbains depuis le XIX<sup>ème</sup> siècle, mais un grand-oncle et une grand-tante géraient une exploitation agricole de l'est de la Picardie et un grand-père était marchand de grain dans le sud du Massif central.

Baysse-Lainé A., 2022, « L'outil foncier au service de la relocalisation alimentaire. Un itinéraire nourri par la comparaison et ouvert à la déroute », p. 219-244 in S. Lardon et M. Houdart (dirs.), *Itinéraires méthodologiques, Méthodes, outils, applications. Parcours de jeunes chercheurs*, Clermont-Ferrand : Presses Universitaires Blaise Pascal, coll. « Territoires ».

récoltes organisé par le Bol<sup>10</sup>, où se donne à voir le milieu de l'agriculture urbaine lyonnaise et de l'agriculture alternative rhôdaniennne. Par ailleurs, les journées de lancement du programme Frugal en décembre 2015 ont été l'occasion de visites guidées de deux exploitations travaillant des terres en propriété publique et d'une plate-forme logistique de circuits de proximité, organisées pour les chercheurs.

Je n'ai enfin pu assister qu'à peu de réunions non ouvertes, soit parce qu'elles s'étaient déroulées avant l'enquête pour les projets déjà réalisés, soit parce qu'il s'agit de réunions administratives dont les membres sont très strictement définis (comme les réunions de la Safer ou de la Commission départementale d'orientation de l'agriculture). J'ai néanmoins été présenté lors d'entrevues formelles par un informateur de mon terrain amiénois à des chargés de missions et des directeurs de l'Agence d'urbanisme du Grand Amiénois (Aduga) et de l'atelier d'architecture d'Amiens Métropole. J'ai aussi participé à des réunions d'étape du programme Frugal associant des acteurs (Agences d'urbanisme de Lyon-Saint-Etienne, Métropole de Lyon et lors du groupe local annuel).

#### 4. Une méthodologie homogène malgré des asymétries d'engagement entre terrains

##### 4.1. Une construction *in itinero* de la méthodologie : un itinéraire en sept étapes

Le dispositif méthodologique n'a gagné en cohérence que progressivement. C'est cette construction *in itinero* que je me propose désormais d'éclairer : ouvrir la boîte noire du terrain conduit à reconnaître ma positionnalité de sujet cherchant. Cette démarche permet d'identifier et de justifier les biais de l'enquête. En effet, comme le souligne Guyot (2008), « l'approche qualitative implique souvent une reconstruction méthodologique en aval du travail de terrain pour donner l'impression que l'ensemble des enquêtes a été totalement pensé et évalué. [...] Cette] objectivation [...] passe sous silence [...] ce qui fait la richesse du travail de terrain [...], dont] la réalité de la pratique [...] se résume plutôt à un ensemble de tâtonnements, de renoncements et de bricolages. »

Le protocole présenté en section 3 diffère largement de celui échafaudé dans la méthodologie de mon projet de thèse. Cette dernière s'est en effet rapidement révélée peu applicable parce que floue et bien trop ambitieuse en termes de volumes de données à collecter et de temps à y consacrer : « plus on avance dans la découverte des [zones d'enquête] et plus on rencontre des problèmes imprévus qui appellent des réajustements du protocole d'enquête » (Blanc et Chadoin, 2015). Par ailleurs, mon projet de thèse a été conçu alors que j'étais adhérent, en tant que citoyen, à des organisations de la société civile défendant des positions militantes sur mon sujet de recherche : les Amis de la Confédération paysanne et Terre de Liens. Dès le départ, j'ai souhaité, en tant que chercheur, questionner la pertinence de leurs analyses, tout comme celles d'autres organisations du champ social que j'étudie. J'ai ainsi été amené à objectiver mes relations avec ces organisations et leurs membres – tout en restant membre non actif –, ce qui m'a conduit à élargir mon objet de recherche au-delà des seules initiatives dites alternatives.

Le récit de la construction chemin faisant de la méthodologie illustre le caractère inductif de la démarche. Le schéma 2 en propose une vision résumée, en sept scansion : quatre périodes de stabilité de la méthodologie (indiquées dans le texte sous les chiffres 1, 2, 3 et 4) séparées par trois tournants de refonte (indiqués dans le texte par les lettres A, B et C).

La première mission de terrain en Amiénois s'est étalée sur deux semaines en novembre 2015. Je suis entré dans le terrain par l'animateur régional de Terre de Liens : nous avons travaillé dans le même *open space* deux ans plus tôt et avons gardé contact. À son invitation, j'ai commencé par rencontrer quatre agriculteurs dont l'installation (à proximité d'Amiens) avait été menée ou facilitée par l'association. En plus de ce rôle de relais vers le terrain, il a joué celui d'informateur lors de plusieurs entretiens. Face aux incomplétudes des entretiens, j'ai commencé un travail d'analyse documentaire en mairie. J'entamais ainsi inconsciemment les quatre études de cas du VR2 (tâche 21). Un administrateur d'une association proche de Terre de Liens, salarié des services techniques d'Amiens Métropole, m'a

---

<sup>10</sup> Le « pôle territorial de coopération économique pour l'alimentation locale » de l'agglomération lyonnaise.

Baysse-Lainé A., 2022, « L'outil foncier au service de la relocalisation alimentaire. Un itinéraire nourri par la comparaison et ouvert à la déroute », p. 219-244 in S. Lardon et M. Houdart (dirs.), *Itinéraires méthodologiques, Méthodes, outils, applications. Parcours de jeunes chercheurs*, Clermont-Ferrand : Presses Universitaires Blaise Pascal, coll. « Territoires ».

ensuite présenté formellement à quatre employés de cette collectivité potentiellement intéressants pour mon enquête. J'ai par ailleurs commencé à enquêter certains producteurs en circuit court de proximité dans les marchés, en m'appuyant sur ma pratique passée de mangeur amiénois. Ces enquêtes préfiguraient, malgré une grille encore marquée par ma méthodologie de mémoire de M2, le VR3 et une partie du VR1.

Parallèlement, j'ai commencé à défricher le terrain lyonnais à venir (qui m'était inconnu) par la socialisation au sein du Laboratoire d'Études Rurales, mais surtout par la participation aux débuts du programme Frugal. Les journées de lancement, en décembre 2015, ont joué le rôle d'introduction au terrain : j'y ai rencontré des acteurs associés au programme (collectivités locales, Chambre d'agriculture) et les visites guidées m'ont fait connaître la trajectoire de deux exploitations, qui sont ensuite devenues des études de cas d'une des deux sous-zones du VR2.

La première mission de terrain dans le sud-est de l'Aveyron a été menée pendant les mois de décembre 2015 et janvier et février 2016. Elle a totalisé vingt-cinq jours d'enquête effectifs, dont un à Rodez pour rencontrer des acteurs départementaux (Chambre d'agriculture, Adear, DDT) et deux à Toulouse pour rencontrer des acteurs régionaux (Draaf, Terre de Liens Midi-Pyrénées) et consulter des mémoires d'ingénieurs de l'ENSAT Purpan relatifs au foncier en Aveyron. Mes enquêtes de M2 correspondaient à ce qui allait devenir deux des études de cas du VR2 et une partie du VR3. J'ai donc concentré mon attention sur la gestion courante du foncier (tâche 11) et les modes de gestion locaux alternatifs au modèle dominant (tâche 12). Le fort encadrement du foncier (notamment par la Safer et les syndicats) et la variété des expériences foncières (particulièrement sur le causse du Larzac) m'ont conduit à rencontrer beaucoup d'enquêtés jusqu'à atteindre le « seuil de saturation des connaissances »<sup>11</sup>. Après clarification du dispositif méthodologique, certains se sont révélés peu pertinents pour mon sujet. Simultanément, le choix d'étendre la zone d'étude au nord du Saint-Affricain a largement étendu l'ampleur du VR2. Comme à Amiens, j'enquêtais en parallèle les producteurs en circuit court suivant ma méthodologie de M2, qui s'est révélé incomplète pour correspondre aux attentes du VR3. Face à l'important volume de données collectées et au flou méthodologique persistant, j'ai réduit et structuré le protocole du projet de thèse, en partant des types d'enquêtes déjà réalisées (correspondant aux VR1 et VR2) et en me détachant de ma méthode de M2 pour construire un VR3 propre à la thèse. Ce tournant cristallisateur (tournant A permettant le passage de la période 1 à la période 2) a constitué la période de plus grosse incertitude et angoisse du doctorat. Il m'a permis de prendre conscience du coût temporel très élevé du croisement de trois terrains, des renoncements qu'il implique, mais aussi de son intérêt : il force à se concentrer sur un essentiel comparable et à affiner précocement l'objet de recherche. Pendant cette période, j'ai par ailleurs connu l'hébergement le plus immersif de tous mes terrains. J'habitais en colocation avec un clerc de notaire travaillant à Millau, très renseigné sur le marché foncier agricole local. Notre logeur (habitant l'étage en-dessous) était un éleveur ovin ayant développé un atelier de cerises en circuit court, par ailleurs président de la FDSEA du canton (et à ce titre référent pour la Safer).

Entre deux missions, en février 2016, j'ai commencé à formaliser les objets comparables pertinents de la thèse et à développer un cadre théorique pour les analyser, à partir des faisceaux de droits fonciers. Les tâches et objectifs des volets de recherche ont alors été stabilisés.

La deuxième mission de terrain en Amiénois a été menée en dix-huit jours de travail effectif, répartis entre mars et avril 2016. J'ai finalisé le VR2 entamé quatre mois plus tôt, en remontant les chaînes d'interconnaissance depuis les agriculteurs bénéficiaires des projets fonciers étudiés. J'ai conduit le VR1 en essayant de le faire correspondre dans la mesure du possible aux enquêtes que j'avais déjà réalisées en Aveyron. Du fait d'un contrôle du foncier bien plus lâche et d'un accès aux acteurs moins aisé, j'ai rencontré moins d'enquêtés, notamment de représentants syndicaux agricoles. Enfin, j'ai appliqué pour la première fois la grille du VR3, sans pour autant avoir défini de périmètre *a priori*. De fait, j'ai enquêté les agriculteurs de deux des quatre zones tampons autour des études de cas du VR2.

En mai 2016, une deuxième mission de terrain dans le sud-est de l'Aveyron a été conduite de manière intensive en trois jours. Elle a complété les enquêtes du VR1 et du VR2 qui n'avaient pas pu être conduites trois mois plus tôt. Une mise à jour de certaines données de M2 a permis de continuer le VR3. Dès lors, les terrains amiénois et sud-est-aveyronnais ont été considérés comme presque terminés, les impératifs de la charge d'enseignement à Lyon, de la participation à des colloques et de la rédaction

---

<sup>11</sup> Défini comme le moment où de nouveaux entretiens n'apportent pas de nouvelles informations significatives.

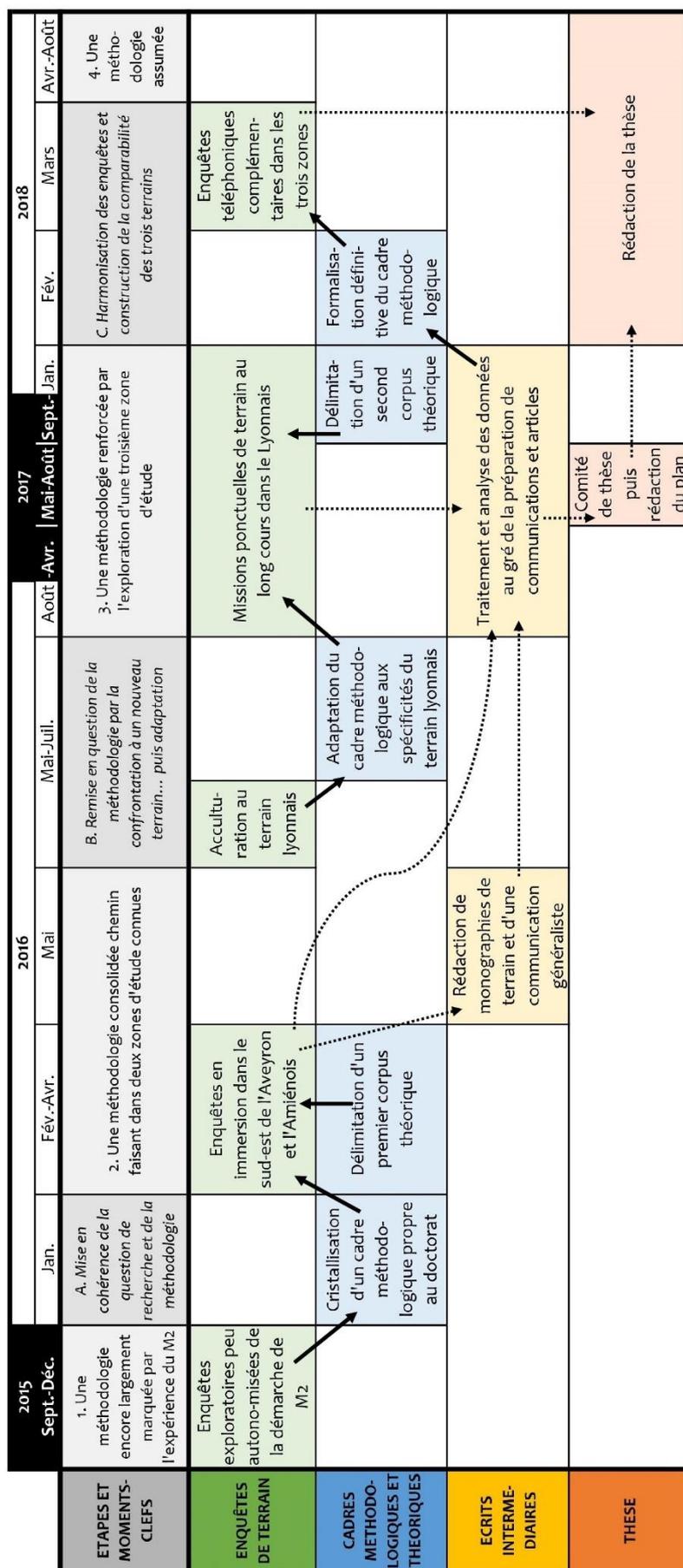
Baysse-Lainé A., 2022, « L'outil foncier au service de la relocalisation alimentaire. Un itinéraire nourri par la comparaison et ouvert à la déroute », p. 219-244 in S. Lardon et M. Houdart (dirs.), *Itinéraires méthodologiques, Méthodes, outils, applications. Parcours de jeunes chercheurs*, Clermont-Ferrand : Presses Universitaires Blaise Pascal, coll. « Territoires ».

d'articles ne permettant pas de prévoir de nouvelles missions longues. Néanmoins, des enquêtes complémentaires ont ponctuellement été menées par téléphone et une veille de l'actualité agricole a été mise en place. Cela a notamment été utile à partir du moment où, en deuxième année de doctorat, j'ai structuré une partie de mes résultats autour de notions de la géographie critique.

Restait alors à mettre en œuvre le terrain lyonnais. Une stratégie de réplication de la méthodologie a été mise en place pour s'adapter au contexte métropolitain (tournant B permettant le passage de la période 2 à la période 3). Une phase d'acculturation au territoire a été menée en mai et juin 2016, qui a permis d'atteindre un niveau de connaissance équivalent à celui du début de thèse pour les deux autres terrains. C'est à la suite de ce temps de diagnostic que j'ai sélectionné les deux sous-zones d'enquête pour les études de cas du VR2 portées par des acteurs publics locaux. Face à la très forte densité d'exploitations éligibles au VR3, j'ai choisi de délimiter des zones tampons de taille réduite. Pour assurer la comparabilité, j'ai alors appliqué la même méthode aux VR3 des deux autres terrains, en adaptant les critères concrets. Pour les contraintes de temps et de localisation évoquées plus haut, j'ai conduit les entretiens ponctuellement, lors de mes passages à Lyon pour la charge d'enseignement ou la vie du laboratoire. Contrairement aux missions de terrain resserrées du sud-est de l'Aveyron et de l'Amiénois, ils ont ainsi été étalés sur plus d'un an, lors de journées consacrées à d'autres tâches d'enseignement et de recherche. Les vingt-deux jours de terrain effectif ont été répartis en juin et novembre 2016, puis février, avril-juillet et septembre-octobre 2017.

Début 2018, au moment de rédiger le chapitre méthodologique de ma thèse, j'en suis venu à formaliser définitivement mon cadre méthodologique, permettant la comparabilité entre les trois terrains (tournant C permettant le passage de la période 3 à la période 4). J'ai alors dû combler certains manques, en harmonisant le type et le volume de données collectées dans chaque zone. Des enquêtes téléphoniques m'ont notamment permis de compléter les VR3 pour le Lyonnais et le Sud-est de l'Aveyron. J'ai alors pu rédiger ma thèse en m'appuyant sur une méthodologie stabilisée.

Schéma 2 : Itinéraire méthodologique de la thèse.



Notes de lecture :

- La ligne grisée indique les grandes scansions de l'itinéraire méthodologique, en opposant de longues étapes de stabilité (en gris clair) à de courts moments de refonte (en gris foncé).
- Les lignes colorées précisent le contenu de ces scansions dans quatre domaines : la conduite du terrain, la construction des cadres méthodologiques et théoriques, les écritures intermédiaires, enfin la rédaction de la thèse.
- Les flèches soulignent les principales interactions entre ces quatre domaines, en trait plein lorsque les cadres méthodologiques et théoriques sont en jeu, en pointillé dans les autres cas.

## 42. Le rapport au terrain : un élément personnel mais déterminant en SHS

Ces sept étapes sont recontextualisées dans le schéma 1 qui rend compte de l'intrication durant trois ans des périodes de terrain, d'analyses d'étape (colloques, articles), d'enseignement et de rédaction finale.

À l'aune de cette prise de recul sur la construction de la méthodologie, les déroulements des trois terrains apparaissent bien différents. Ils n'ont d'abord pas été menés selon la même temporalité : j'ai conduit deux missions dédiées dans chacun des deux premiers (Amiénois et sud-est de l'Aveyron), tandis que j'ai accumulé des rendez-vous et observations plus fractionnés dans le Lyonnais. Ensuite, mon immersion ne s'est pas déroulée de la même manière : je connaissais déjà bien le Millavois et j'y ai habité chez des enquêtés, alors que je connaissais seulement un peu le terrain amiénois, dans lequel je suis entré par des acteurs dits alternatifs et qu'enfin mon introduction au terrain lyonnais s'est d'abord faite par le programme Frugal. De plus, je n'ai pas mené les enquêtes dans le même ordre : VR2-VR1-VR3 en Amiénois ; VR3-VR2-VR1-VR2-VR3 dans le sud-est de l'Aveyron ; VR1, VR2 et VR3 entrelacés dans le Lyonnais. Je n'avais pas non plus la même conscience de l'appareillage méthodologique et théorique, puisqu'il était en construction dans le sud-est de l'Aveyron et plus sédimenté dans l'Amiénois et le Lyonnais.

L'éloignement à mon domicile parisien a impacté l'intensité de mon immersion : j'ai vécu dans le sud-est de l'Aveyron au rythme de mes enquêtes mais aussi à celui des événements de la vie locale, de la lecture de la presse et de l'écoute des radios régionales et des passages à mon relativement proche laboratoire montpelliérain ; je n'ai résidé dans l'Amiénois qu'en semaine, puisqu'il était facile de revenir passer les week-ends à mon domicile ; enfin je ne suis venu dans le Lyonnais que pour des périodes de deux à trois jours (très majoritairement en semaine), dans le cadre d'un rythme de vie basé sur le navettage entre Lyon et mon domicile.

Ces conditions d'enquête variées entraînent des asymétries d'engagement entre les terrains. Mon rapport au terrain lyonnais est professionnel : je l'ai découvert pour le doctorat, il est connu partiellement de mes collègues au laboratoire et à la faculté, je l'ai mené dans la dynamique du programme Frugal (en rencontrant parfois des enquêtés avec d'autres chercheurs) et je n'ai vécu à Lyon que lors d'une phase d'acculturation sans enquête (j'ai d'ailleurs souvent été à Lyon sans faire de terrain, par exemple lors de périodes intenses d'enseignement ou pour des journées du laboratoire). À l'opposé, mon rapport au terrain sud-est-aveyronnais est personnel : j'ai commencé à y travailler un an et demi avant le début du doctorat, je l'ai largement découvert et parcouru pour des enquêtes mais aussi pendant mes temps libres et j'ai créé des liens avec des enquêtés et des habitants. Mon rapport au terrain amiénois est intermédiaire : deux ans avant le début du doctorat, j'avais vécu trois mois à Amiens pour un stage qui a participé à inspirer mon projet de thèse, mais je n'ai réellement pris connaissance du terrain qu'en doctorat puisque mes enquêtes de stage avaient peu porté sur l'agriculture urbaine et périurbaine. C'est dans ce territoire que des acteurs ont le plus clairement exprimé des attentes par rapport à mes résultats à venir, mais sans le compagnonnage de collègues et le volume de livrables d'un programme comme Frugal.

Ces asymétries ne remettent pas en cause la pertinence et la portée des données et de leur analyse croisée. Les trois corpus peuvent, en effet, être considérés comme homogènes, même s'ils n'ont pas été constitués selon un même cheminement ni avec exactement les mêmes moyens. Un tel déroulement est courant, comme le rappelle Bouhali (2015), qui témoigne de ses « difficulté à appliquer concrètement, une fois sur le terrain, une méthodologie strictement symétrique sur chacun des terrains. Même si le cadre méthodologique était le même – mêmes grilles, quoique 'grossières', pour les entretiens semi-directifs, même travail d'observation et d'immersion [...] – il a fallu s'adapter et adapter notre méthodologie qualitative aux aspérités du terrain ». *A posteriori*, j'ai cherché à compenser le plus possible les dissemblances entre corpus, en termes de volume de données, mais aussi en ajustant les types d'acteurs enquêtés, de questions posées et de documents compulsés. Il n'y a ainsi pas de terrain principal et de terrain de contrepoint, mais bien trois terrains considérés sur le même plan, les uns à travers les autres, où est menée une seule enquête croisée (Fleury, 2008).

## 5. La thèse comme expérience (trans-)formatrice

La liberté que j'ai eu l'occasion d'expérimenter dans la construction de ma méthodologie m'a permis d'aboutir à la fois à certains des résultats que j'escomptais, mais également de déboucher sur des résultats plus inattendus.

Comme prévu lors de la construction de mes hypothèses, j'ai montré que les demandes de relocalisation alimentaire conduisent effectivement à la distinction d'espaces agricoles dédiés (au moins partiellement) à l'approvisionnement de proximité. La comparaison entre des contextes variés en termes de gradient urbain m'a notamment permis d'observer une diversité de configurations territoriales de circuits alimentaires de proximité. J'ai ainsi pu souligner que la dynamique de relocalisation est commandée depuis des pôles multiples, ce qui invite à reconsidérer les limites du « local alimentaire ».

J'ai ensuite bien indiqué en quoi seule une partie du foncier alimentaire de proximité est gérée différemment du reste du foncier agricole, dans le cadre des stratégies que j'ai appelées « domaniales ». C'est la mobilisation du cadre théorique des faisceaux de droits fonciers, découvert en cours de thèse, qui m'a permis de formaliser cet apport. J'ai par ailleurs décrit l'existence d'une autre stratégie de renouvellement des voies d'accès à la terre, que j'ai appelé « réticulaire », que j'ai découverte en élargissant progressivement mon objet d'étude au-delà des seules initiatives dites alternatives.

Enfin, ma thèse permet de montrer que le projet global de relocalisation est un vecteur de réajustements locaux du partage de la ressource foncière agricole, mais de manière marginale et partielle. Cet apport s'est appuyé sur ma découverte, également en cours de thèse, du cadre théorique de la justice foncière.

Au-delà donc des résultats empiriques, qui dépassent les thématiques abordées par les hypothèses, j'ai formalisé des résultats théoriques, opérationnels et méthodologiques, auxquels je ne m'attendais pas. J'ai construit une grille d'analyse de la répartition des droits fonciers à l'échelle d'une parcelle, adaptée à la situation française et re-mobilisable dans d'autres travaux. J'ai également défini une grille de lecture des dynamiques foncières en termes de justice, en cherchant à en faire un outil utile au-delà de mon propre travail. Ces deux apports ont été possibles parce que j'ai eu la liberté d'aller chercher dans des champs connexes des notions originales pour l'étude de mon objet, une fois le terrain commencé : la définition d'un cadre théorique gagne à mon sens à se faire en parallèle de la conduite du terrain.

En guise de conclusion, quelques-uns des facteurs positifs de la bonne réalisation de ma thèse ont été la codirection entre deux institutions (chaque pôle étant respectueux des orientations de l'autre), l'intégration à des programmes de recherche (montrant l'exemple d'une construction méthodologique de l'empirie vers la théorie), le démarrage du terrain en tout début de thèse (permettant une confrontation rapide à la première remise en cause méthodologique) et l'exploration de cadres théoriques décentrés (permettant de revisiter des données sous plusieurs angles).

Le doctorat est souvent présenté comme une période d'instabilité émotionnelle et nombre de doctorants souffrent de sentiments de déroute. Par chance, je ne me suis retrouvé dans ces analyses que durant les trois moments-clefs de tournant de mon cadre méthodologique. Marqués par une certaine urgence, ils ont constitué les périodes les plus intenses de mon doctorat, avant même les moments de doute empiriques ou théoriques.

Au double risque de formuler une banalité et de filer une mauvaise métaphore, j'ai eu le sentiment en rendant compte de mon itinéraire méthodologique de décrire l'échafaudage d'une maison en construction (qui serait donc ma thèse). Les quatre versions successives de mon cadre méthodologique ont été comme quatre échafaudages successifs, de forme, de taille, de matériaux et de résistance variées. Le premier échafaudage était trop haut, trop grand et ses constituants mal vissés les uns aux autres. Lorsqu'il a commencé à branler, j'ai cru à son effondrement, mais l'ai reconstruit fiévreusement en ne conservant que les parties que j'avais déjà commencées à vraiment stabiliser (en menant certains de mes premiers entretiens). Le deuxième échafaudage avait une forme adaptée à ce que je connaissais alors (mes deux premiers terrains) et j'ai pu y construire à partir de briques solides

Baysse-Lainé A., 2022, « L'outil foncier au service de la relocalisation alimentaire. Un itinéraire nourri par la comparaison et ouvert à la déroute », p. 219-244 in S. Lardon et M. Houdart (dirs.), *Itinéraires méthodologiques, Méthodes, outils, applications. Parcours de jeunes chercheurs*, Clermont-Ferrand : Presses Universitaires Blaise Pascal, coll. « Territoires ».

(mes premières communications et mes monographies de terrain) certains murs du rez-de-chaussée. En découvrant mon troisième terrain, j'ai dû réduire l'ampleur de l'échafaudage sur une façade et repenser la disposition de certains de ses constituants. Par manque d'expérience, j'ai toutefois dû laisser des étais un peu bruts à certains endroits pour le faire tenir, à charge de les remplacer un jour par une charpente plus fine. J'ai pu continuer à disposer des briques et faire monter les murs de la maison. Néanmoins, avant de me lancer dans la phase finale de la construction, il me fallait en finir avec les étais et visser tous les boulons – ce en quoi, en un sens, a constitué la formalisation définitive de mon cadre méthodologique lors de la rédaction de mon chapitre méthodologique.

En définitive, la narration de mon itinéraire méthodologique me semble indiquer l'importance de « faire une place aux échecs » (Harrowell, Davies et Disney, 2018) et aux déroutes dans le processus de recherche, de la conception des protocoles à la diffusion des résultats. Les évolutions structurelles des conditions d'exercice du métier de chercheur s'appuient particulièrement sur la notion d'excellence, qui élimine toute pensée d'une recherche non rectiligne et presque téléologique. Dans la continuité de l'exercice de l'itinéraire méthodologique, le « CV d'échec » (Stefan, 2010) pourrait constituer un outil utile à l'encadrement doctoral. C'est du moins ce que mes collègues Aude Le Gallou, Annaïg Oiry et moi-même défendons dans le cadre du séminaire doctoral « Géographes en dérout(e)s. Quand la recherche en géographie est tenue en échec », que nous avez organisé à l'École doctorale de géographie de Paris.

## Références bibliographiques

- Baysse-Lainé A. (2014), *Millau nourrie « en local » ? Dynamiques de relocalisation de l'approvisionnement alimentaire et effectivité de la fonction vivrière du foncier agricole de proximité*, mémoire de master de géographie, Université Paris Diderot.
- Baysse-Lainé A. (2018), *Terres nourricières ? La gestion de l'accès au foncier agricole en France face aux demandes de relocalisation alimentaire*, thèse de doctorat de géographie et aménagement, Université de Lyon, <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-02023379>
- Blanc M. et Chadoin O. (2015), « Espaces et comparaisons internationales », *Espaces et sociétés*, n° 163, p. 7-23.
- Bouhali A. (2015), « Comparer deux espaces urbains du commerce transnational (Le Caire et Oran), ou comment gérer les écarts entre théorie de la comparaison et pratique sur le terrain », *e-Migrinter*, n° 13, DOI : 10.4000/e-migrinter.556
- Courtin E., Lechaux B., Roullaud E. et Woollven M. (2012), « Démêler les fils du récit comparatif », *Revue internationale de politique comparée*, vol. 19, n° 1, p. 7-17.
- Fleury A. (2008), « Croiser les terrains en géographie », communication au colloque *À travers l'espace de la méthode : les dimensions du terrain en géographie*, Université d'Artois, Arras, 18 juin 2008.
- Guéranger D. (2012), « La monographie n'est pas une comparaison comme les autres », *Terrains & travaux*, n° 21, p. 23-36.
- Guyot S. (2008), « Une méthodologie de terrain "avec de vrais bricolages et plein de petits arrangements"... », communication au colloque *À travers l'espace de la méthode : les dimensions du terrain en géographie*, Université d'Artois, Arras, 18 juin 2008.
- Harrowell E., Davies T., Disney T. (2018), "Making Space for Failure in Geographic Research", *The Professional Geographer*, vol. 70, n°2, p. 230-238.
- Levesque R., Liorit D. et Pathier G. (2011), « Les marchés fonciers ruraux régionaux entre dynamiques des exploitations agricoles et logiques urbaines », *Économie et statistique*, n° 444-445, p. 75-98.
- Paoli J.-C. et Soulard C.-T. (2003), Annexe 2 : Grille d'aide à l'analyse des dispositifs, note d'organisation du groupe dispositif RIDT (GDR).
- Perrin C. (2015), « Pour une comparaison internationale constructiviste : une recherche sur l'agriculture urbaine en Méditerranée », *Espaces et sociétés*, n° 163, p. 89-105.
- Rostaing C. (2012), « L'ethnographie d'un lieu singulier est-elle une démarche comparative ? », *Terrains & travaux*, n° 21, p. 37-54.
- Stefan M., (2010), « A CV of failures », *Nature*, vol. 468, n° 7 322, p. 467.